

Extraits de l'ITV de Tristan RECHID « Fréquence commune » dans :
« Pourquoi lancer sa liste participative pour les municipales 2026 ? »

Podcast du 2 avril 2024

<https://creators.spotify.com/pod/profile/frequencecommune/episodes/2026--Lmission---Pourquoi-lancer-sa-liste-participative-pour-les-municipales-2026-e2hsjrc>

« Une LCP (liste citoyenne participative) s'engage à cogérer la commune, à co-construire le programme avec un nombre d'habitants le plus large possible.

Décider collectivement l'ordonnancement de la liste des candidats et du choix de la tête de liste.

Au cœur du projet, il doit y avoir la transition démocratique, la transition écologique et la justice sociale.

Nécessité au départ d'un groupe moteur d'accord pour transformer la démocratie. »

Il me semble que « Demain Fillière » répond à ces critères. Désormais, l'enjeu est de parvenir à mobiliser un nombre d'habitants le plus large possible. Dans l'émission, la question est posée à Tristan :

- *Comment fait-on pour convaincre les habitants de participer ?*

Ce n'est pas facile car, si on ne fait que leur présenter la démarche, ils nous disent « On nous a déjà fait le coup ! » Il s'agit donc de les convaincre que cette fois, c'est pour de vrai, de leur démontrer, de le leur faire expérimenter durant la campagne elle-même. Il ne faut pas seulement parler de démocratie participative, il faut la pratiquer. Donc organiser par ex des réunions publiques participatives où on co-construit le programme avec eux. Avec l'idée que la commune sera gérée comme ça si la liste est élue. »

Cette idée qu'il s'agit de faire vivre l'esprit participatif durant la campagne, sur la base d'une diversité de points de vue (et non d'opinions partisans) et de co-construire un programme à partir de là me semble un point de méthode essentiel. Sauf que Tristan ajoute :

« *Mais on ne va pas se mentir, c'est un vrai sujet, la mobilisation, l'engagement des gens...* »

C'est pourquoi « Fréquence commune » propose d'aller chercher les gens chez eux, sur la base d'un tirage au sort sur cadastre, suivi d'un porte-à-porte. Peu importe après que la personne qui ouvre soit propriétaire ou locataire du moment qu'elle vit là.

« *Nous recherchons, plutôt que la représentativité, la diversité. Mais nous sommes vigilants à ce que les critères de genre soient respectés, que les QPV soient représentées, voire surreprésentées. Avec le tirage au sort, et le porte-à-porte, ce qu'on voit, c'est qu'on arrive à faire participer des gens qu'on ne voit nulle part autrement.* »

Pour plus de détails :

<https://creators.spotify.com/pod/profile/frequencecommune/episodes/Comment-faire-du-porte--porte-pour-mobiliser-des-citoyens-qui-ont-t-tirs-au-sort-e1t1e24>

Évidemment, c'est chronophage mais en même temps très formateur que de se mettre à la hauteur des personnes, d'apprendre à trouver les questions qui leur parlent et de les écouter.

Autre point important ensuite, l'animation des futures réunions publiques qui doivent permettre d'expérimenter une pratique démocratique différente : en gros, « Fréquence commune » propose de s'appuyer sur la Sociocratie et le consensus par consentement.

Au terme de la campagne, il s'agit d'avoir décidé d'un programme, de la composition de la liste et des règles du jeu du futur conseil municipal. Une question est centrale au cours de ce processus : qui et comment se prendront les décisions à l'avenir ?

Quelques derniers extraits pour éclairer cette question, un peu en vrac :

« (En réponse aux questions : Démocratie directe ? Référendum sur tout sujet ?) *Nous défendons plutôt la démocratie délibérative avec pour ligne directrice : mettre autour de la question, l'ensemble des gens concernés par la question (avoir la diversité des points de vue). Croiser les points de vue des habitants (tirés au sort + volontaires), des experts, des élus pour délibérer.*

Nous expérimentons des assemblées délibératives décisionnaires. Il s'agit d'impacter la décision prise par le conseil municipal. Habitants et élus vont s'influencer. Importance de l'animation pour éviter les rapports de domination (et favoriser les rapports d'influence).

Un des problèmes : la constitution interdit que de telles assemblées soient décisionnaires. Donc on demande un engagement moral aux élus et c'est pour ça qu'il est important qu'ils participent. C'est comme ça qu'on contourne la règle.

On demande aussi aux élus de fixer des lignes rouges et de dire ce qui est négociable et pas négociables. De même on demande aux experts de dire les contraintes techniques. Ainsi les habitants travaillent sous contraintes politiques et techniques.

Aujourd'hui, une centaine de communes travaillent à transformer la démocratie locale. On leur demande d'écrire leur constitution locale = leurs règles du jeu pour placer les habitants au cœur des décisions.

Nous pensons que la démocratie peut changer par le bas, nous n'attendons pas la 6^{ème} république. Les conseils de quartier, pour moi, ce sont des gadgets. Les élus doivent être des animateurs, et le citoyen, ça doit devenir le décideur. Et comme ce n'est pas prévu par la constitution, il faut des élus issus d'une liste participative s'engageant là-dessus. »